



1, place A. Mounié-92160 ANTONY

Tel : 01 42 37 09 41

E-mail : avf@avfantony.com

Web: <http://avfantony.com>

NOTICE D'INFORMATION-SEJOUR RANDO 2024-03
Séjour Randonnées en étoile en BEAUFORTAIN ***
Du samedi 15 juin au samedi 22 juin 2024

Animateur du séjour : Marie-Nathalie SCHMITT

Le séjour est ouvert aux adhérents d'AVF ANTONY, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2023-2024 avec assurance IRA, à minima. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP titulaires d'une licence 2024 avec assurance IRA, à minima.

Nombre de participants: **10** au minimum, **16** au maximum

Dates : du samedi **15 juin** au samedi **22 juin 2024 (7 nuitées)**

Déplacements basés sur l'utilisation des voitures personnelles avec co-voiturage

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée en montagne (**6 jours de rando avec dénivelées de 700 à 1000m chaque jour, IBP 90 à 120**), soit en moyenne 6h de marche quotidienne.

Entraînement à la randonnée et bonne condition physique sont absolument nécessaires, les personnes inscrites s'engagent à participer chaque jour aux activités proposées.

Le séjour débute le samedi 15 juin 2024 à partir de 17h00, heure à laquelle les participants sont attendus au lieu d'hébergement pour prendre possession des chambres.

Le séjour s'achève le samedi 22 juin 2024 à 10h00, heure de libération des chambres après le petit déjeuner.

HEBERGEMENT

Village Vacances VTF « Le Rafour » (alt : 1200 m)

Hameau du Planay – 73270 ARECHES-BEAUFORT

Tél : 04 79 38 10 64

Le séjour est réservé en pension complète avec fourniture du pique-nique prévu pour 6 déjeuners, du dimanche au vendredi.

Distance : 600 kms d'Antony et environ 7h de trajet voiture hors arrêts.

COUT DU SEJOUR

Le prix du séjour est fixé à 480 € par personne, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : **150 € pour le séjour.**

Ce prix comprend :

- La pension, du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour, vin au dîner,
- La fourniture de 6 pique-niques pour les 6 déjeuners, du dimanche au vendredi,
- Chambre avec cabine sanitaires complets,
- Draps et linge de toilette fournis, ménage de fin de séjour,
- L'accompagnement des randonnées par un Animateur d'AVF ANTONY,
- Le pot "dit de convivialité" après rando,
- Les taxes de séjour.

Ce prix ne comprend pas :

- Le voyage jusqu'à ARECHES et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage,
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement),
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002. Code APE : 913²-SIRET : 30358816400044

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule (environ 1500 kms comprenant aller-retour et trajets sur place). Péages : environ **100 € A/R** selon itinéraire. Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place).

PRE-INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

Tous les adhérents à l'activité rando recevront par mail la présente notice. Envoi du mail le 18 novembre 2023 au plus tard.

Ils auront la possibilité de se "préinscrire" à ce séjour à partir du site internet AVF Antony Rando. Un questionnaire sur les habitudes de randonnée devra être rempli.

Début des pré-inscriptions 20 novembre 2023 – Fin des pré-inscriptions 27 novembre 2023.

Priorité sera donnée aux personnes n'ayant participé à aucun des 4 séjours précédents.

INSCRIPTIONS

Les préinscrits retenus en fonction de la règle de priorité ci-dessus et dans la limite des places disponibles se verront proposer dès le **2 décembre 2023**, un contrat de séjour à signer et retourner à AVF Antony, sous 8 jours, en procédant aux règlements correspondants.

Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances facultatives. AVF Antony vous fera ensuite retour de l'exemplaire du contrat signé de sa part.

REGLEMENTS PAR CARTE BANCAIRE (CB) ou PAR CHEQUE

Par CB : Avant le 10 décembre 2023.

Si vous réglez par Carte Bancaire, vous pouvez bénéficier des garanties d'assurances liées à l'utilisation de ce mode de paiement pour des séjours et voyages (et souscrire, ou non, l'assurance spécifique que nous sommes tenus de vous proposer).

En même temps que l'envoi de votre contrat, un mail vous sera adressé, avec un lien vers BilletWeb, vous permettant d'enregistrer, **en une seule fois**, votre engagement à régler le montant du séjour, **lequel sera prélevé en 2 fois, 30% à l'inscription, et le solde le 15 avril 2024**, à condition que vous sélectionniez le paiement en plusieurs fois.

Par chèque (le règlement par CB est préféré)

Chèque d'acompte de **144 €** (à joindre au contrat signé que vous nous retournerez).

Primes d'assurance (facultatives) accompagnées du bulletin de souscription des assurances.

Date limite : 10 décembre 2023

Solde du séjour : avant le 15 avril 2024.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

-Annulation faite, au plus tard, le **15 avril 2024** : restitution des sommes versées, hors assurance

-Annulation postérieure au **15 avril 2024** : retenue de 100% du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à coupe-vent, polaire, gants, bonnet, chapeau et lunettes de soleil, crème solaire, pharmacie personnelle, chaussures étanches à tige montante, cape de pluie, sac à dos et paire de bâtons de randonnée.

Une réunion des participants sera organisée pour préparer ce séjour.

Amicalement,

Marie-Nathalie SCHMITT, Animatrice du séjour

Alain DUPRAT, Responsable tourisme

Conditions générales de vente et notice assurances consultables à la Permanence AVF ou sur le site AVF <http://avfantony.com> /Activités/ Marche randonnée/ RANDONNEES PEDESTRES/ conditions générales de vente-notice assurance.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002. Code APE : 9132-SIRET : 30358816400044